

IMPFONDO

Inauguration d'une centrale thermique de 3,4 mégawatts

Le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Gusso, a inauguré, hier, la centrale thermique de 3,4 mégawatts dans la ville d'Impfondo, chef-lieu du département de la Likouala, jusque-là alimentée par un groupe électrogène de 425 KVA. Cette centrale hybride, première partie d'un projet qui produira également de l'énergie photovoltaïque à terme, est construite par l'entreprise Produits de construction de Brazzaville sur une superficie d'un hectare pour un coût de 2,9 milliards FCFA.

Page 16



La coupure du ruban symbolique par le président de la République DR

DÉTournement DES FONDS PUBLICS

Trois acteurs politiques lancent une pétition pour traquer les auteurs



Le présidium lors du lancement de la pétition, le 20 mai/Adiac

Clément Miérassa, Jean-Pierre Agnangoye et Henda Diogène, trois acteurs proches de l'opposition congolaise, ont lancé samedi, au cours d'une conférence

de presse, une pétition pour inciter le gouvernement à traduire en justice tous les Congolais, sans exception, impliqués dans des scandales financiers.

La pétition est à signer en présentiel dans des lieux bien précis à Brazzaville, Pointe-Noire et dans d'autres villes congolaises ainsi qu'en ligne.

Page 3

MINES

6000 emplois attendus du gisement de sel de potasse

Les travaux de la phase de construction des installations du gisement de sel de potasse du permis Mboukoumassi, qui sera lancé en juin prochain, dans le département du Kouilou, sont confiés à la société Luyuan des mines Congo (LMC). « Nous allons créer plus de 6 000 emplois directs. L'achèvement des travaux de construction est prévu pour fin 2025. L'année 2026 sera consacrée à l'essai de production puisque l'objectif de deux millions de tonnes par an devrait être atteint en 2027 », a indiqué le directeur général adjoint de la société LMC, Liu Jin.



Page 3

La photo de famille/Adiac

ENSEIGNEMENT

Des élèves autochtones bénéficient d'un appui de Lisungi

Le projet de système de filets sociaux (Lisungi) a accompagné, dans son volet développement du capital humain, 3 807 élèves autochtones dans trente-deux écoles ORA (Observer, réfléchir, agir) du département de la Likouala, au titre du premier trimestre de cette année scolaire.

Cet appui s'inscrit dans le cadre de l'accord signé entre Lisungi et le mi-



Des élèves autochtones brandissant leurs kits scolaires/DR

nistère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation en vue de soutenir le secteur éducatif et la scolarisation des enfants autochtones dans ce département.

Page 6

EDITORIAL

Mokeko

Page 2

ÉDITORIAL

Mokeko

La Sangha a accueilli sa première zone agricole protégée (ZAP), implantée sur les terres fertiles de la localité de Mokeko, à quelques kilomètres de Ouesso, le chef-lieu du département. Une belle opportunité pour les producteurs locaux qui tourneront désormais le dos aux techniques rudimentaires au profit de nouvelles pratiques portées par la mécanisation de l'agriculture.

Installée en plein cœur de la forêt équatoriale, la ZAP de Mokeko présente des avantages: elle va permettre d'étendre les espaces cultivables, d'améliorer la qualité de la production et les rendements, de mettre un terme à l'usage des techniques agricoles nocives pour l'environnement comme l'agriculture itinérante sur brûlis.

Les districts de Sembé, Souanké et bien d'autres de la contrée vont également être dotés de leurs propres ZAP. La pisciculture, les cultures vivrières comme le manioc, le maïs et le soja ; l'élevage porcin et de volaille font partie des activités qui seront développées dans la Sangha en fonction des atouts naturels et des spécificités des zones.

La ZAP de Mokeko est épargnée, de par sa situation géographique, des difficultés liées à l'évacuation de la production vers les grands centres de consommation grâce notamment aux facilités offertes par les routes Brazzaville-Ouesso et Ketta-Djoum (Cameroun). Elle pourra aussi tirer profit du projet de construction du tronçon routier Ouesso-Impfondo-Bangui en Centrafrique.

Les paysans sont appelés à bondir sur l'opportunité en constituant des groupements afin de mettre en valeur les nombreuses potentialités agropastorales de la région. La réussite d'une pareille entreprise exige cependant un accompagnement soutenu des pouvoirs publics.

Les Dépêches de Brazzaville

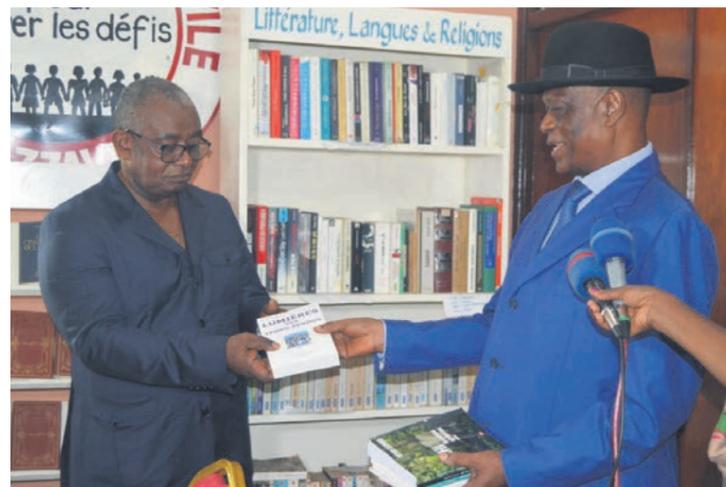
SOCIÉTÉ CIVILE

La bibliothèque du Conseil consultatif enrichie

En sa qualité d'homme de culture, le président de l'Union nationale des écrivains et artistes du Congo, Henri Djombo, a fait un don d'ouvrages à la bibliothèque du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales pour répondre aux attentes des lecteurs qui en demandent davantage.

« Les auteurs congolais doivent être connus des jeunes », a indiqué Henri Djombo, remettant un échantillon d'ouvrages de différents genres littéraires : roman, théâtre au secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales, Cephass Germain Ewangui. L'exhortation du donateur est née du constat qu'il a fait dans les bibliothèques. « Sur le rayon littérature, langues et religions, il n'y a malheureusement qu'un seul livre d'un auteur congolais », a-t-il relevé, précisant que pour enseigner le patriotisme aux jeunes, il faut avoir des référents, notamment les écrivains qui œuvrent, tous, pour la moralisation de la société.

Henri Djombo a donc mis à disposition, de façon symbolique, sept titres de ses œuvres, entre autres, Lumière des temps perdus, Vous mourez dans dix jours; Ce que dira de nous demain; Le cri de la forêt... Des ouvrages aux thématiques variées dont la protection de l'environnement, problématique de l'heure avec les bouleversements climatiques. Heureux de recevoir ces ouvrages, le secrétaire permanent du Conseil



La remise symbolique des ouvrages/Adiac Germain Ewangui.

consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales, Cephass Germain Ewangui, a salué l'initiative d'Henri Djombo. « Nous souhaitons avoir plus de livres des auteurs congolais pour les mettre à la disposition des lecteurs », a-t-il souhaité, soulignant, par ailleurs, que les jeunes aujourd'hui ne s'intéressent plus à la lecture. Il faut davantage les sensibiliser à l'importance de la lecture car ces jeunes sont les cadres de demain, a indiqué Cephass

Après la remise des ouvrages, Henri Djombo n'a pas quitté les lieux si tôt. Il a eu un échange avec des élèves de collège présents à la bibliothèque du Conseil consultatif. Soumis à une épreuve fructueuse de questions-réponses, le président de l'Union nationale des écrivains et artistes du Congo a éclairé la lanterne de ces élèves sur le métier de l'écrivain et d'autres réalités y relatives.

Rominique Makaya

VIE DES PARTIS

Le PCT-Niari affûte ses armes pour les prochaines sénatoriales

La fédération du Parti congolais du travail (PCT) du Niari a tenu sa deuxième session ordinaire, le 20 mai, à Dolisie, chef-lieu du département du Niari. Sous la direction de leur président, Francy Ibouanga Boukedi, qui avait à ses côtés Pierre Mabiala, membre du Comité central et ministre d'Etat, les conseillers fédéraux ont examiné et adopté l'ensemble des points soumis à leur approbation, parmi lesquels le budget exercice 2023 et le programme d'activités.

Arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 207 606 000 F CFA, le budget 2023 de la fédération du PCT-Niari reflète la situation économique que traverse notre pays. Quant au programme d'activités 2023 de cette fédération, il est centré essentiellement sur la préparation et la participation aux élections sénatoriales 2023, la restructuration

des organes intermédiaires et de base, la poursuite de la structuration des unions catégorielles, la formation des membres du parti et le suivi de l'action publique. Il sied de signaler que les travaux de cette session se sont déroulés sur le thème « Cadres, militants et sympathisants de la fédération PCT Niari, dans l'unité, la discipline, la cohésion et

la solidarité, fédérons nos énergies en vue de la victoire aux élections sénatoriales de 2023 ».

Au terme des travaux, cette deuxième session du conseil fédéral du PCT-Niari a été sanctionnée par un communiqué final; l'adoption de deux motions, à savoir celle de soutien au président du Comité central du PCT, Denis Sassou N'Guesso, et celle de la confiance au secrétaire général du parti, Pierre Moussa.

Notons que certains membres de cette fédération qui ont posé des actes d'antivaleurs seront sanctionnés selon les textes du parti.

Max Ferhynel Poudi

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispant Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

LUTTE CONTRE LES ANTIVALEURS

Une pétition pour traquer les «pilleurs» des deniers publics

Clément Miérassa, Jean-Pierre Agnangoye et Henda Diogène ont lancé, le 20 mai, à Brazzaville, une pétition pour inciter le gouvernement à traduire en justice tous les Congolais, sans exception, impliqués dans des scandales financiers.

Tous membres de la Fédération de l'opposition congolaise, Clément Miérassa et ses collègues disent avoir initié la pétition en qualité de simples citoyens congolais, ouverte à tout Congolais vivant au pays et à l'étranger. Elle se signe en présentiel dans des lieux bien précis à Brazzaville, Pointe-Noire et dans d'autres villes congolaises, mais aussi en ligne via un dispositif électronique prévu à cet effet en vue de permettre à ceux de l'étranger de s'exprimer.

L'objectif, selon les initiateurs du projet, est de susciter l'adhésion populaire en vue de récolter le maximum de signatures devant leur servir d'argument pour encourager le gouvernement à diligenter des enquêtes financières contre quiconque est soup-



Le présidium lors du lancement de la pétition, le 20 mai/Adiac

onné d'avoir détourné les deniers publics afin qu'ils soit poursuivi au pénal, conformément à la loi.

« Ces poursuites judiciaires auront des effets induits dans la gouvernance publique au Congo. La démarche permettra aux citoyens congolais, entre autres, d'exiger la trans-

parence dans la gestion du pétrole ; reconquérir la souveraineté du peuple sur les ressources naturelles ; la réalisation de compte de stabilisation ouvert en 2006 à la banque centrale ainsi que l'achèvement de l'enquête sur les malversations orchestrées, il y a quelques années, au Fonds

de soutien à l'agriculture », relève la déclaration des trois opposants.

La pétition lancée permettra aussi d'exiger l'audit à la Délégation générale des Grands travaux et celui de la municipalisation accélérée réalisée à travers le pays entre 2004 et 2016, ont-ils souligné. Ces données servi-

ront aussi, ont-ils renchéri, à ouvrir une enquête judiciaire sur les révélations faites par les « Panama papers », selon lesquelles « six Congolais détiendraient, à eux seuls, plus de 5 500 milliards FCAF » dans les paradis fiscaux.

Dans leurs déclarations, ces trois citoyens ont aussi fustigé les malversations financières supposées, décriées il y a peu, au Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat. Précisons que Clément Miérassa est le président du Parti social-démocrate congolais et Jean-Pierre Agnangoye dirige le Parti du peuple. Henda Diogène, pour sa part, est le président de la Ligue panafricaine Umoja.

Firmin Oyé

MINES

6 000 emplois prévus dans le projet sel de potasse

Le ministre d'Etat, ministre des Industries minières et de la Géologie, Pierre Oba, a dirigé, le 20 mai à Brazzaville, la réunion d'évaluation de l'ensemble des actions nécessaires au lancement, en juin, de la phase de construction des installations et des travaux souterrains du gisement de sel de potasse du permis Mboukoumassi de la société Luyuan des mines Congo (LMC), dans le département du Kouilou. Cette phase qui s'étendra jusqu'en 2025 va créer 6 000 emplois directs.

Installée au Congo depuis 2008, la société chinoise LMC travaille sur la mise en évidence d'un gisement de potasse de classe mondiale. Elle effectue des recherches et des prospections minières qui ont abouti à la découverte d'un gisement de sel de potasse divisé en deux sections : le Sud et le Nord.

Selon le directeur général adjoint de LMC, Liu Jin, l'estimation en réserve de minerai de potasse dans la section Nord s'élève à 112 millions de tonnes, d'une teneur moyenne en chlorure de potassium de 30,13 % et celle de la section Sud à 896 millions de tonnes avec une teneur de 21,36%. Il estime que sa société va également produire près de 40 000 tonnes de bromure de sodium par an.

Dans cette phase de construction et d'installation, la société va se focaliser sur l'extraction souterraine, l'usine de traitement au sol et la zone industrielle



Le ministre d'Etat, Pierre Oba, entouré des dirigeants de LMC/Adiac

abritant le dépôt et le quai portuaire. « Nous allons créer plus de 6000 emplois directs. L'achèvement des travaux de construction est prévu pour fin 2025. L'année 2026 sera consacrée à l'essai de production puisque l'objectif de deux millions de tonnes par an devrait être atteint en 2027 », a indiqué Liu Jin. Il a souhaité que le gouvernement finalise la signature de tous les documents.

Le directeur général des Mines, Urbain Fiacre Opo, a indiqué que toutes les conditions sont presque réunies pour le lancement, en juin, de la première phase de

ce projet. Il a assuré que les questions liées aux aires protégées, à l'environnement et au foncier ont été déjà débattues puisque les cadres des ministères concernés ont effectué des missions d'inspection sur le terrain.

Le conseiller du ministre d'Etat au suivi des sociétés et groupement minier, Hilaire Elenga, a abondé dans le même sens pour signifier que cette entreprise a validé la feuille de route de ce gisement et est appelée à la respecter car ce projet a une connotation internationale du fait qu'il mettra des engrais au profit de plusieurs pays.

Clôturant la réunion, le ministre d'Etat a donné des orientations aux parties prenantes afin de travailler en vue de la réussite de ce projet important pour le Congo. « Je félicite tous les acteurs qui travaillent pour l'aboutissement de l'aménagement des lieux, prélude au début des travaux de construction des logements et autres installations. Restez vigilants parce que la calebasse se casse au seuil de la porte, dit-on. La société LMC doit respecter scrupuleusement le cahier des charges », a recommandé Pierre Oba.

Après avoir obtenu un permis d'exploitation en 2015 pour vingt-cinq ans puis un certificat de conformité environnementale et sociale en 2020 ainsi que la convention d'exploitation, LMC s'engage pour l'exécution de ses activités. Celles-ci permettront de produire et de vendre des engrais potassiques afin de faciliter la mise en œuvre des projets agricoles au Congo puis dans d'autres pays qui souhaitent acquérir le sel, la potasse ainsi que d'autres produits concernant les engrais agricoles. Le début de la phase de production est prévu pour 2027.

Rude Ngoma



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Élaboration d'une base de données d'entreprises et de fournisseurs

L'École Française Saint Exupéry de Brazzaville, République du Congo, représentée par l'Association des Parents d'Elèves de l'École Saint-Exupéry (APEESE) souhaite améliorer la gestion des prestations offertes par ses fournisseurs ; dans ce but, elle met en place sa base de données d'entreprises et d'artisans susceptibles de répondre aux besoins d'interventions de maintenance, d'entretien et de fournitures de services et d'équipements. La mise à jour de cette banque de données des prestataires et fournisseurs sera effectuée selon une périodicité régulière. La réponse à cet avis est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ayant le niveau d'efficacité requis, régulièrement installées en République du Congo et totalement en règle avec les administrations. Le délai de soumission sera de 15 jours à compter de la publication du présent avis.

Sélection :

La sélection des entreprises qui intégreront la base de données sera faite par l'APEESE, ou la commission mandatée par celle-ci. Les critères de sélection seront : la présentation de l'offre, les documents administratifs, les références et la réputation de l'entreprise.

Composition de l'offre :

-Une lettre d'intention de soumissionner, précisant le lot concerné et comportant :

- Nom de l'entreprise,
- Adresse de correspondance,
- Titre du signataire,
- Numéro de téléphone, adresse électronique (mail).

-Un dossier de présentation de l'entreprise comportant :

- Les domaines d'activités de l'entreprise,
- Le nom du représentant de l'entreprise et ses fonctions,
- Une attestation de bonne exécution des prestations réalisées dans le domaine concerné au cours des deux dernières années,
- Le justificatif d'immatriculation au registre du Commerce et des Métiers,
- Un certificat de non-faillite à la date de la soumission,
- Le justificatif d'immatriculation à la CNSS et le quitus de non-redevance,
- La présentation des assurances contractées par l'Entreprise.

Remise des documents : L'APEESE invite toutes les Entreprises et Artisans intéressés, à remettre dans un délai maximum de 15 jours le dossier complet pour la présélection au plus tard le jeudi 8 juin 2023 à 12h00.

La lettre d'intention et le dossier de présentation seront à remettre en deux exemplaires sous pli fermé, contre récépissé, au secrétariat de l'école Saint Exupéry de Brazzaville, Avenue de l'OUA. Les enveloppes porteront juste la mention, sans cachet ou signes distinctifs :

INTENTION DE SOUMISSION À L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

DE L'ÉCOLE SAINT EXUPÉRY BRAZZAVILLE
RÉPUBLIQUE DU CONGO

Lot N°...

Lots et objets du présent Avis :

- Lot 1 : Maintenance des groupes électrogènes et équipements annexes (cuves, tuyauteries...).
- Lot 2 : Maintenance des circuits et installations électriques.

Lot 3 : Inspections et contrôles réglementaires des installations et équipements (installation électrique, équipements sportifs, véhicules).

Lot 4 : Maintenance des climatiseurs.

Lot 5 : Maintenance du réseau informatique et téléphonique.

Lot 6 : Fournisseur de réseau internet.

Lot 7 : Maintenance du serveur informatique et hébergement.

Lot 8 : Maintenance et entretien des caméras de surveillance.

Lot 9 : Fourniture et maintenance de panneaux solaires.

Lot 10 : Sécurité incendie : fourniture et maintenance d'extincteurs et de détecteurs.

Lot 11 : Location, maintenance et assistance pour les photocopieurs.

Lot 12 : Fourniture d'ameublements.

Lot 13 : Fourniture de bureau.

Lot 14 : Fourniture de matériel informatique.

Lot 15 : Fourniture, accessoires, réparation et entretien des tablettes.

Lot 16 : Entretien et maintenance des bâtiments :

16.1- Peinture

16.2- Plomberie

16.3- Electricité

16.4- Menuiserie ébénisterie

16.5- Serrurerie, ferronnerie

16.6- Vitrerie

16.7- Charpentes et toitures.

Lot 17 : Propreté des espaces et des locaux.

Lot 18 : Evacuation des déchets.

Lot 19 : Dératisation et désinsectisation.

Lot 20 : Entretien des espaces extérieurs : entretien cours et espaces verts, élagages.

Lot 21 : Fourniture des produits d'hygiène (savon, essuie-main, produits ménagers...).

Lot 22 : Gardiennage et sécurité des locaux et voies d'accès.

Lot 23 : Fourniture du matériel de laboratoire.

Lot 24 : Entretien et réparation du véhicule.

Lot 25 : Consultations et visites médicales du personnel.

Lot 26 : Assurances du personnel, des véhicules, et des locaux.

Lot 27 : Service Juridique.

Lot 28 : Transport des élèves pour les activités et manifestations extérieures.

Lot 29 : Restauration : cantine, réceptions, produits de consommation courante.

Lot 30 : Fourniture du matériel de buanderie.

Lot 31 : Entretien et réparation du matériel de buanderie.

Lot 32 : Fourniture d'équipements sportifs.

Lot 33 : Maintenance des équipements sportifs.

Lot 34 : Intervenants et prestataires de loisirs pour activités extra-scolaires (danse, sports de combat, sports collectifs, théâtre...).

Lot 35 : Décoration de l'établissement pour événements spéciaux.

Lot 36 : Formation du personnel.

Peggy AGNONGONDZE

Présidente de l'APEESE

BOIS

Un pool constitué de cinquante formateurs pour booster la filière au Congo

Des représentants des sociétés forestières locales et de l'administration publique renforcent leurs capacités, depuis le 22 mai, à Brazzaville, sur la constitution des modules de formation continue à partir de l'analyse de besoin du secteur forêt bois. Les bénéficiaires vont, à leur tour, former les artisans sur le terrain.

Organisée par l'Association technique internationale des bois tropicaux (ATIBT) et le Réseau des institutions de formation forestière et environnementale d'Afrique centrale, la session de formation des formateurs s'inscrit dans le cadre du projet d'Appui au développement de la formation continue dans la filière forêt-bois en Afrique centrale (Adefac). L'activité vise à améliorer les compétences des artisans et communautés locales en matière de forêt bois.

L'expert sénior au cabinet Renfor, Désiré Nkoy Elela, est le principal orateur de l'atelier. Il va animer des discussions sur la mise en place des modules de formation continue, à partir de l'analyse de besoin du secteur forêt bois, en passant par le cahier des charges et l'élaboration du projet de formation continue. Les participants échangeront également sur le coût de l'organisation de la formation



Les participants à l'ouverture des travaux Adefac

continue, la réalisation de l'animation et tous les scénarios d'apprentissage.

Les promoteurs de l'Adefac ont lancé cette initiative dans le but de lever le paradoxe entre la région riche et la pauvreté qui y règne. « Nous allons aussi passer en revue la question de la dynamique du groupe en formation professionnelle,

l'initiation des artisans aux techniques d'évaluation de la formation (...) Pour booster le secteur de forêt bois, quels sont les outils que les acteurs de terrain, les artisans, doivent connaître pour la dynamique du secteur ? Nous sommes dans une région qui regorge d'énormes richesses, mais en même temps les gens

sont encore très pauvres », a expliqué Désiré Nkoy Elela.

En Afrique centrale, le projet Adefac compte constituer un pool de 200 formateurs capables de fournir de la formation continue dans les domaines demandés par le secteur privé, dont 50 formateurs en République du Congo.

« Le but de la formation

continue est de contribuer à la gestion durable des forêts du Bassin du Congo, via le développement d'une offre de formation continue pour la filière forêt-bois (amont et aval) dans les pays d'Afrique centrale, co-construite par les milieux professionnels et les institutions de formation du secteur, permettant d'améliorer l'employabilité et les qualifications des acteurs et de valoriser la filière », a souligné le représentant ATIBT Congo, Alain Bertin Tiotsop.

Créée en 1951 et se positionnant en tant qu'interlocuteur privilégié des professionnels de la filière forêt-bois, l'ATIBT œuvre pour la coopération efficace et novatrice entre toutes les parties prenantes concernées pour assurer la mise en œuvre de la gestion durable et responsable des forêts tropicales, en répondant à leurs besoins en matière d'informations, de formations, d'appui technique et scientifique.

Fiacre Kombo

INTÉGRATION SOUS-RÉGIONALE

Redonner au Congo sa vocation de pays de transit

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a lancé officiellement, le 20 mai au village Mbindjo (district de Mokeko), dans le département de la Sangha, les travaux d'aménagement et de bitumage de la route Ouesso-Pokola, longue de 47 km, avec construction d'un pont de 616 m sur la rivière Sangha. Un projet intégrateur dont l'ambition majeure est de redonner au Congo sa vocation de pays de transit.

Financés entièrement par la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC) à hauteur de 99 700 000 000 FCFA, les travaux de la première phase du projet d'aménagement et de bitumage du corridor 13, Ouesso-Bangui-N'Djamena, sont confiés à la société China road and bridge corporation (CRBC) pour une durée de trois ans. Ils prévoient, entre autres, le bitumage de la section Ouesso-Pokola ; la construction de trois ponts majeurs dotés d'une structure mixte constituée des poutres métalliques surmontées d'une dalle de hourdis en béton armé.

Il est également prévu la construction d'un poste de pesage des essieux; de 8,5 km de voiries urbaines avec éclairage à Pokola. Selon le délégué général aux Grands travaux, Oscar Otoka, il y aura aussi la dalle en béton armé du tablier, portée par deux poutres métalliques de 3,6 m de hauteur, avec une épaisseur de 25 cm. « Cette route d'intérêt sous-régional qui vient concrétiser l'ambitieux programme d'investissements que le gouvernement, fort des objectifs, enjeux et défis d'opérationnalisation de la Zone de libre-échange continentale africaine, entend mettre en œuvre pour développer et moderniser tous azimuts le réseau routier national en vue d'améliorer la connectivité nationale et régionale », a rappelé le délégué général.



La maquette du pont sur la rivière Sangha/DR de transit, offrant une plaque tournante d'échanges intra et extra pays, à partir du port autonome de Pointe-Noire », a précisé le ministre d'Etat.

D'après lui, le rapport 2018 de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale sur l'étude économique du projet de la route Ouesso-Bangui-N'Djamena ainsi que de la navigation sur le fleuve Congo et ses affluents, les rivières Oubangui et Sangha, révèle qu'à la mise en service de la route, la valeur annuelle des estimations d'exportations des pays membres sera globalement plus élevée. Elle passera de 274 milliards 191 millions FCFA à 2 125 milliards 158 millions FCFA. Pour le Congo, on notera, a-t-il annoncé, une augmentation substantielle de 11%, soit de 20 milliards 688 millions FCFA à 694 milliards 218 millions FCFA.

Parfait Wilfried Douniama

Louant les efforts du gouvernement et de ses partenaires, le sous-préfet de Mokeko, Odile Kinzenzou Kossa, a indiqué que la construction du plus grand pont du pays sur la rivière Sangha va moderniser la liaison routière entre la République du Congo, la République centrafricaine et la République du Tchad en passant par Pokola avec ses voiries urbaines et le département de la Likouala. « Nous observons non sans fierté que la notion de carrefour de la partie septentrionale du Congo, conférée au département de la Sangha dans sa globalité, revient particulièrement à Mokeko qui joue inéluctablement cette fonction. Le développement du district de Mokeko passe par celui de la route qui mène au désenclavement des bassins de production. Ce qui favoriserait les échanges commerciaux entre les différents pays de la Commu-

nauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) », a-t-elle souligné.

Augmenter la valeur annuelle des exportations des pays membres

Le vice-président de la BDEAC, Jean Paterne Megné Ekoga, quant à lui, a déclaré que ce projet intégrateur permettra à la République centrafricaine et à la République du Tchad d'avoir une alternative d'accès à la mer par voie ferrée, voie routière et par voie fluviale. La République du Congo verra, de son côté, sa vocation séculaire de pays de transit et de transport multimodal renforcée. « Les avantages économiques, sociaux et environnementaux du projet confirment bien son importance pour le Congo en particulier et l'Afrique centrale en général. A travers la mise en œuvre de ce projet, le Congo participera à la

réalisation des programmes intégrateurs en matière de liaison routière entre les capitales de la Cémac », a-t-il laissé entendre, réitérant l'engagement de son institution à œuvrer toujours aux côtés de la République du Congo. Le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier, Jean Jacques Bouya, pour sa part, a estimé que la construction d'une route et d'un grand pont aux standards internationaux pour enjamber la redoutable rivière Sangha et relier ce département à son voisin la Likouala permettra, à terme, de connecter non seulement le Congo à la Centrafrique, mais aussi de participer à la connexion du Nord au Sud de l'Afrique par le centre. « Cette route vient compléter la chaîne des infrastructures de transports terrestres de nature à restituer au Congo sa vocation d'un pays

PROJET LISUNGI/DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN

Des kits scolaires pour 3 807 élèves autochtones de la Likouala

Au premier trimestre 2023, les services du projet Lisungi ont distribué, dans la Likouala, des kits scolaires à 3807 élèves autochtones fréquentant dans trente-deux écoles ORA (Observer, réfléchir, agir) des circonscriptions scolaires de Bétou, d'Enyellé et d'Impfondo sur les trente-cinq que compte le département.

Investir dans le développement du capital humain, tel est l'objectif fondamental du projet Lisungi/système des filets sociaux, à travers l'octroi des allocations aux ménages pauvres vulnérables. En effet, pour accompagner la scolarité des élèves autochtones, le projet Lisungi leur a offert 4 125 ardoises, 5 933 paquets de cahiers de 200 pages, 1867 boîtes mathématiques, 4 306 paquets des craies blanches, 1 968 paquets de stylos bleus et rouges, 4 392 sacs à dos, 4 365 tenues scolaires, 4 742 paires de sandales, 10 166 livres de français pour lecture, 86 livres «Guide de compétences de vie courante», 73 livres de calcul de mathématiques niveau I et II, 2 434 tailles crayons, 2 434 crayons et 2434 gommes.

Les trente-deux écoles ORA concernées par cette offre sont réparties ainsi qu'il suit : circonscription scolaire d'Enyellé : seize écoles ORA bénéficiaires dont 803 garçons et 640 filles ; Bétou : onze écoles ORA (1 096 garçons et 910 filles) ; Impfondo : cinq écoles ORA (167 garçons et 133 filles), pour un total de 3 807 bénéficiaires.

Les élèves autochtones bénéficiaires ont remercié le gouvernement pour cette bonne action, tout en promettant de lui rendre l'ascenseur en travaillant au service de l'Etat. « Nos parents n'ont pas de moyens, voilà pourquoi nous fournissons des efforts pour réussir. Ils effectuent des activités qui ne rapportent pas assez, mais ils le font pour nous afin que notre lendemain soit meilleur. La plupart de nos parents n'ont jamais été à l'école, quand quelque chose manque, ils ne

sont pas prompts à réagir. Cette aide de Lisungi est vraiment un bon cadeau du ciel, merci au président de la République. Je peux dire que si je suis encore à l'école, c'est grâce à Lisungi. J'aimerais être militaire à la fin de mes études pour servir mon pays et prendre soin de mes parents », a laissé entendre Bénie, élève autochtone en classe ORA 2, à Enyellé.

Cette donation s'inscrit dans le cadre du protocole d'accord signé entre le projet Lisungi et le ministère en charge de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation dont le but est de soutenir le secteur éducatif dans le département de la Likouala. L'accord prévoyait, entre autres, un soutien matériel (des kits scolaires et didactiques) pour les élèves des écoles ORA afin de les mettre au même diapason que les apprenants du circuit formel. « Cette distribution est venue à point nommé parce qu'elle règle les vrais problèmes auxquels sont confrontés les autochtones tous les jours. A travers les images présentées au début, je pense que vous constatez vous-mêmes le degré de vulnérabilité de nos frères autochtones. Le projet Lisungi a vraiment amené son appui dans cette école ORA. Merci au gouvernement pour cette initiative qui porte vraiment ses fruits, certains doutaient des actions de Lisungi, mais je peux maintenant vous affirmer que le projet existe et les actions sont là. Les élèves autochtones en tenue scolaire, c'est une première à Enyellé », s'est réjoui le coordinateur des écoles ORA dans la



Les enseignants formés/DR

Likouala, Hugues Makena.

Un geste accueilli avec beaucoup d'enthousiasme et de reconnaissance par les bénéficiaires qui souhaitent sa pérennisation pour que les élèves autochtones soient aussi dans de bonnes conditions avec tous les outils. « Aujourd'hui c'est devenu une réalité ; pour cela, nous remercions le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Les autochtones sont très contents, vous les voyez tout souriants pour exprimer leur grande joie. Mais que Lisungi ne s'arrête pas à mi-chemin, le projet doit continuer », ont-ils souhaité.

200 enseignants recrutés, formés et pris en charge par le projet Lisungi

Notons que dans le cadre des interventions du Projet Lisungi dans le département de la Likouala, le gouvernement et la Banque mondiale s'étaient engagés à apporter

un appui substantiel aux systèmes de santé et éducation. Le but étant de permettre aux bénéficiaires des transferts monétaires d'investir dans le développement du capital humain, question de rompre la transmission intergénérationnelle de la pauvreté.

Dans le volet éducation, spécifiquement, les actions prioritaires portaient, entre autres, sur l'identification et le recrutement des enseignants bénévoles évoluant dans les établissements secondaires publics ; la formation du personnel enseignant évoluant à tous les niveaux ; le paiement des indemnités du personnel non fonctionnaire actuellement évoluant dans les différents établissements scolaires publics et pris en charge par les parents d'élèves ; l'appui aux missions d'inspection et de supervision de la Direction départementale et des différentes inspections de l'Enseignement ; la dotation de différentes écoles en matériel di-

dactique, supports pédagogiques, manuels scolaires et autres fournitures en lien avec les besoins évalués/identifiés ; le paiement par le projet des frais de scolarité des élèves afin de garantir le fonctionnement des structures scolaires.

Depuis novembre 2021, 200 enseignants des cycles primaires et secondaires ont été recrutés, formés et pris en charge par le projet Lisungi, avec l'appui technique du Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif. Selon l'état des lieux dressé par des services habilités, dans le département de la Likouala, des milliers d'enfants autochtones sont scolarisés grâce au système ORA, mis en place par des prêtres spiritains. Les écoles ORA sont ainsi expérimentées dans la plupart des villages autochtones avec l'appui de l'Unicef et du projet Lisungi qui prend, spécifiquement, en charge les enseignants et apporte des fournitures scolaires aux élèves.

Parfait Wilfried Douniama

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Des réflexions sur le financement de la recherche scientifique

Les mécanismes de financement de la recherche, dans un contexte économique quelque peu difficile, ont fait partie des problématiques au menu de la quatrième session du Conseil supérieur de la science et de la technologie.

« Nous devons mutualiser les moyens pour faire en sorte que, malgré les contraintes financières, nous puissions toujours avoir des résultats probants en matière de recherche scientifique », a déclaré la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Delphine Edith Emmanuel, lors de la quatrième session du Conseil supérieur de la science et de la technologie, tenue le 19 mai, à Brazzaville, devant les membres dudit Conseil constitués des représentants de la Primature, du Parlement, des universités publiques, des chercheurs et des partenaires privés.

Les réflexions du Conseil supérieur de la science et de la tech-



Des participants à la quatrième session du Conseil supérieur de la science et de la technologie/Adiac

nologie ont, par ailleurs, porté sur le statut du chercheur. Selon la ministre Delphine Edith Emmanuel, ce statut est obsolète et dissuade les jeunes

qui sont à l'université à aller vers la recherche scientifique. « Or, nous devons disposer d'un corps de chercheurs solides », a-t-elle indiqué,

avant de souligner la nécessité d'examiner, au cours de cette session, diverses questions relatives à la délégation générale de la recherche scientifique.

L'ensemble des problématiques sur lesquelles ont porté les réflexions avait déjà été annoncé par la ministre Delphine Edith Emmanuel lorsqu'elle définissait, en janvier dernier, les perspectives de cette année. Parmi ces problématiques figure en bonne place la gouvernance qui doit permettre à la recherche scientifique et à l'innovation technologique d'avoir des bases solides pour relever les défis de développement auxquels les deux sous-secteurs doivent contribuer davantage.

En rappel, la session du Conseil supérieur de la science et de la technologie de cette année est la quatrième du genre après celles de 2009, 2014 et 2016.

Rominique Makaya

AUTONOMISATION DES JEUNES

Une formation ouverte en esthétique

La responsable de l'Institut Kidzimi's, Frida Gouloubi, a manifesté le 20 mai, à Brazzaville, son ambition de poursuivre la formation des jeunes femmes et des professionnels dans le domaine de l'esthétique.

La troisième vague de formation des jeunes débutera dans les prochains jours en massage, ongles et bien d'autres. Toutefois, les professionnels ayant déjà la connaissance du métier seront spécialisés en soins de visage afin de parfaire leurs connaissances dans le domaine. La formation est payante et a une durée de douze mois pour les professionnels en soins de visage.

L'objectif est d'offrir un traitement aux problèmes de la peau que connaît la population congolaise. Le résultat est à long terme et à courte durée en fonction du diagnostic, selon le type de peau. La cérémonie s'est déroulée en présence de l'administrateur maire de l'arrondissement 4, Mougali, Bernard Batantou, qui a promis d'accompagner l'institut, ainsi que la directrice générale de l'Artisanat, Mireille Opa, qui à son tour a félicité l'institut qui vient tant soit peu lutter contre l'oisiveté des jeunes.

Frida Gouloubi a expliqué que le centre s'appuie sur le bien-être corporel en donnant des soins de bonne qualité après une consultation des spécialistes. « *Le centre a décidé de s'enraciner davantage à Mougali et à devenir un pilier de la communauté locale, en offrant toujours des services d'une excellente qualité, dans le cadre de la transmission des connaissances et du renforcement des capacités* », a-t-elle déclaré, ajoutant « *qu'après une expérience de 25 ans dans le domaine de l'esthétique, j'ai décidé d'ouvrir un centre afin de transmettre et de mettre en valeur les différentes formations acquises* ».

Par ailleurs, les professionnels et les femmes ont été invitées à venir se perfectionner pour leur autonomisation.

Lydie Gisèle Oko

SARIS-CONGO

Cadres et agents invités à une campagne sucrière apaisée

Le préfet du département de la Bouenza, Jules Monkala Tchoumou, au cours d'une communication faite le 19 mai dernier à Nkayi, a invité l'ensemble des cadres, agents et partenaires de la société Saris-Congo à capitaliser sur les acquis des campagnes sucrières antérieures en vue d'une nouvelle plus apaisée, réussie et bénéfique pour tous afin d'améliorer le rendement de l'année en cours.

« *Il est de bon augure et important pour la Saris de mettre en pratique la réglementation en vigueur en matière de sous-traitance et de veiller aux moindres détails, afin de minimiser l'ampleur des remous sociaux qui peuvent subvenir au cours de la campagne* », a-t-il déclaré.

Les nouvelles autorités de la société ont, à leur tour, salué le soutien du préfet. « *C'est important d'avoir l'ensemble des salariés, des sous-traitants, des services de l'Etat derrière nous pour que la campagne 2023 soit une réelle réussite à la fois pour l'entreprise et pour le pays* », ont-elles souhaité.

Le rendez-vous a été pris pour la fin du mois de mai où le préfet procédera à l'incinération des cannes à sucre.

Jean Jacques Koubemba

ANNONCES

-Vend maison Avenue Loutassi, angle Rue Sounda, locataire 1.000.000 mensuel

Téléphone : 06 912 63 21

-Vend à Pointe-Noire, quartier Ngoyo plage en face de la mervilla

Prix très abordable

Téléphone : 06 912 63 21

-Créer Société SARL, SAS, SA en 48 h

Téléphone : 06 912 63 21

CONFLIT AU SOUDAN

Les deux parties annoncent une trêve malgré les combats

Les médiateurs américains et saoudiens ont annoncé avoir obtenu, après deux semaines de négociations en Arabie saoudite, une trêve d'une semaine à compter du 22 mai dans la soirée.

Les deux camps (l'armée et les paramilitaires) qui se disputent le pouvoir au Soudan et qui poursuivent, pour le moment, leurs violents affrontements, ont annoncé par communiqué vouloir respecter la trêve. Un cessez-le feu que l'Organisation des Nations unies (ONU), l'Union africaine et le bloc de l'Afrique de l'Est, l'Igad, ont salué. En plus de cinq semaines de guerre, une dizaine de ces-

de la respecter et de garantir des couloirs sécurisés pour la nourriture et l'aide », estimant des habitants au Darfour, la région de l'Ouest du pays la plus meurtrière par les combats avec Khartoum.

« *Si la guerre se poursuit, un million de Soudanais supplémentaires pourraient se réfugier dans les pays voisins, qui redoutent une contagion* », a averti l'ONU,

heureux, mais aussi coupable », déclarant : « *Pendant que je suis sur le tapis rouge, des gens tentent de fuir les bombes* ».

Depuis le 15 avril, en effet, la guerre entre l'armée du général Abdel Fattah al-Burhane et les paramilitaires des Forces de soutien rapide du général Mohamed Hamdane Daglo a fait un millier de morts, et plus d'un million de déplacés et de réfugiés.

Les infrastructures ont été très endommagées, selon les humanitaires : la quasi-totalité des hôpitaux de Khartoum et du Darfour ne fonctionnent plus et la plupart des cinq millions d'habitants de la capitale, terrés chez eux pour ceux qui n'ont pas pu fuir, n'ont plus ni eau ni électricité. Les vivres se font de plus en plus rares et la plupart des usines agro-alimentaires ont été détruites ou pillées.

En outre, les humanitaires réclament des couloirs sécurisés pour acheminer médicaments, nourriture et carburant, afin de relancer des services déliquescents depuis des décennies. Le patron de l'action humanitaire de l'ONU, Martin Griffiths, a plaidé pour « *la livraison sécurisée d'aide humanitaire* », alors que plus de 25 des 45 millions de Soudanais ont besoin d'aide.

Yvette Reine Nzaba

« **Si la guerre se poursuit, un million de Soudanais supplémentaires pourraient se réfugier dans les pays voisins, qui redoutent une contagion** »

sez-le-feu a été promise et aussitôt violée.

Ryad et Washington ont assuré que cette fois « *il y aura un mécanisme de surveillance du cessez-le-feu* » regroupant des représentants des deux camps, ainsi que des Etats-Unis et de l'Arabie saoudite. « *On ne leur fait pas confiance: à chaque fois, ils annoncent une trêve et reprennent leurs combats aussitôt. Le plus important, ce n'est pas d'annoncer une trêve, mais*

dont son émissaire au Soudan, Volker Perthes, doit s'adresser le 22 mai au Conseil de sécurité.

Au Vatican, le pape François a appelé « *la communauté internationale à ne ménager aucun effort pour alléger les souffrances de la population* ».

Signalons que le Soudan s'est aussi invité au festival de Cannes. Le premier réalisateur soudanais à avoir un film en sélection, Mohamed Kordofani, s'est dit « *honoré, fier,*

CRISE MIGRATOIRE

Plus de 71 millions de déplacés internes en 2022

Le chiffre a augmenté de 20% par rapport à 2021, selon le rapport de l'Internal displacement monitoring centre qui a indiqué, le 18 mai dernier, que le nombre de déplacés internes dans le monde au cours de l'année 2022 avait atteint les 71,1 millions de personnes.

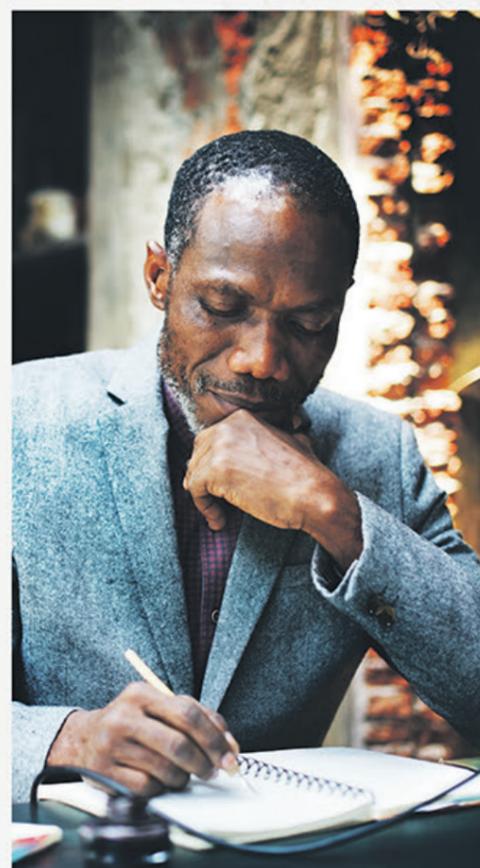
Le Centre international basé à Genève, en Suisse, a déclaré dans son rapport de 2023 sur les déplacements internes dans le monde que les guerres et les catastrophes naturelles avaient provoqué le déplacement de 71,1 millions de personnes à la fin de 2022.

Le rapport indique que ce chiffre représente une augmentation de 20 % par rapport au nombre de personnes déplacées en 2021, qui était de 59,2 millions d'individus. La même source a ajouté que près des trois quarts des personnes déplacées dans

le monde vivent dans dix pays, à savoir la Syrie, l'Afghanistan, la République démocratique du Congo, l'Ukraine, la Colombie, l'Ethiopie, le Yémen, le Nigeria, la Somalie et le Soudan.

D'après le document, la guerre en Ukraine a provoqué le déplacement d'environ 17 millions de personnes en 2022, notant que 32,6 millions de personnes ont été déplacées l'année dernière en raison de catastrophes naturelles comme les inondations, les sécheresses et les glissements de terrain.

Noël Ndong



COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Association Professionnelle des Etablissements de Crédit (**APEC**) du Congo co-organise avec le **Cabinet SVUS** sarl, un colloque sous le patronage de Monsieur Jean-Baptiste ONDAYE, Ministre de l'Economie et des Finances.

Ce colloque portant sur « la gouvernance bancaire en zone **CEMAC** » se tiendra du **23** au **25 mai 2023** à Elbo Suites Hôtel à Brazzaville.

La cérémonie d'ouverture aura lieu ce **23 mai 2023**, à **10h**.

ALLOCUTIONS D'OUVERTURE :

- **M. Calixte TABANGOLI**, Président de l'APEC CONGO
- **M. Jean Baptiste ONDAYE**, Ministre de l'Economie et des Finances, République du Congo

SONT CONVIES :

- Les mandataires sociaux des banques
 - Les administrateurs de banque
 - Les commissaires aux comptes
- Les membres des comités exécutifs et de direction des banques
 - Les autorités de tutelle



airtel
AU-DELÀ DE L'IMAGINATION

SUBLIMER
EST SA RAISON D'ÊTRE



Gloria, Sibiti
Imagine de nouvelles coiffures
qui feront tourner les têtes

SOMMET DU G7

Les chefs d'Etat au chevet de l'Ukraine

Le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, a obtenu, le 21 mai, de nouvelles promesses de matériel militaire ainsi qu'un soutien diplomatique des pays du G7 à Hiroshima, au Japon.

Les chefs d'Etat et de gouvernement du G7 (Canada, France, Etats-Unis, Allemagne, Italie, Japon, Royaume-Uni) ont appelé Pékin à « ne pas mener d'activités d'ingérence » et expriment leurs « préoccupations » en matière de droits de l'homme, « notamment au Tibet et au Xinjiang ». Ils ont souligné « l'importance de la paix et de la stabilité de part et d'autre du détroit de Taïwan » et se disent « gravement préoccupés » par la situation en mer de Chine méridionale, accusant indirectement la Chine de « coercition » et affirmant qu'ils « soutiendront l'Ukraine coûte que coûte face à la Russie, aussi longtemps qu'il le faudra ».

Le G7 a exhorté également Pékin, proche partenaire économique et diplomatique de Moscou qui maintient une position de neutralité vis-à-vis des deux belligérants, à « faire pression sur la Russie pour qu'elle cesse son agression ».

La présence de Volodymyr Zelensky au sommet du G7 « peut changer la donne » pour l'Ukraine, a dit le président français, Emmanuel Macron, à son

homologue ukrainien en introduction d'une réunion bilatérale entre les deux chefs d'Etat, à Hiroshima.

De son côté, le président américain, Joe Biden, a promis plus d'artillerie, de munitions et de véhicules blindés, d'une valeur de 375 millions de dollars. Cependant, le chef de l'Etat brésilien a maintenu qu'il n'enverrait pas d'armes à l'Ukraine, bien qu'il ait dit souhaiter un cessez-le-feu.

Les pays du G7 ont également abordé la question des changements climatiques et de l'aide humanitaire aux pays « pauvres ou en voie de développement », soulignant les engagements du groupe à fournir 600 milliards de dollars d'aide pour des projets d'infrastructures d'ici à 2027.

La Chine, de son côté, a exprimé son « vif mécontentement » après la publication par le G7 du communiqué lui adressant plusieurs reproches au sujet de la mer de Chine méridionale, des droits de l'homme ou encore « de supposées ingérences ».

« Le G7 s'obstine à manipuler les questions liées à la Chine, à discréditer et à attaquer la

Chine », a déploré, dans un communiqué, un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères. « La Chine exprime son vif mécontentement et sa ferme opposition et a déposé une protestation officielle auprès du Japon, pays hôte du sommet, ainsi qu'auprès des autres parties concernées », a-t-elle réagi.

A propos de Taïwan, le ministère chinois reproche notamment aux pays du G7 de ne pointer leurs doigts que vers Pékin et de ne pas manifester d'opposition claire au mouvement indépendantiste taïwanais. « Le G7 claironne qu'il entend aller vers un monde pacifique, stable et prospère. Mais, dans les faits, il entrave la paix dans le monde, nuit à la stabilité régionale et inhibe le développement d'autres pays », a indiqué le porte-parole chinois.

Rappelons que la semaine dernière, le ministère chinois des Affaires étrangères a répliqué que la Chine était elle-même victime de coercition économique par l'Occident.

Yvette Reine Nzaba

AFRIQUE

Le Togo relance le congrès panafricain

La cérémonie de lancement des préparatifs du 9^e congrès panafricain s'est déroulée le 22 mai à Lomé, au Togo, avec le soutien de l'Union africaine (UA).

L'un des principaux thèmes du futur congrès panafricain sera « La place de l'Afrique dans la gouvernance mondiale ». Il s'agit d'une tentative de reprendre en main le panafricanisme sur le plan politique, alors qu'il connaît une popularité croissante, notamment parmi la jeunesse africaine. Cependant, il est important de noter que cette popularité s'accompagne parfois de discours d'exclusion et de haine sur les réseaux sociaux, ce que le congrès cherchera à redresser. La cérémonie de lancement des préparatifs a réuni les représentants de chaque pays africain, ainsi que la vice-présidente de la Commission de l'UA, Monique Nsanzaraganwa, et des membres sélectionnés de la diaspora.

Après près de dix ans depuis l'échec du précédent congrès, le Togo espère réunifier le panafricanisme en organisant l'événement, prévu entre octobre et décembre 2024 à Lomé, la capitale, avec le soutien de l'UA. « Ce congrès est prévu pour le dernier trimestre de 2024. Nous organisons uniquement le lancement. L'ambition de ce congrès est de formuler, sous plusieurs formes, des orientations en faveur de la réforme des institutions multilatérales et d'une meilleure représentation du continent africain sur la scène internationale », a déclaré le ministre togolais des Affaires étrangères, Robert Dussey.

Le défi pour le Togo sera de réussir là où le précédent congrès avait échoué. En effet, la 8^e édition en 2014 avait été marquée par le refus de l'Afrique du Sud d'accueillir des représentants du Maghreb, entraînant ainsi l'organisation d'un congrès concurrent au Ghana, l'année suivante. Cependant, la diplomatie togolaise a réussi à réunir ces deux pays rivaux au sein du « Haut comité de la décennie des racines africaines », un groupe composé de quinze pays des cinq régions d'Afrique chargés par l'UA d'organiser l'événement à la fin de l'année prochaine dans la capitale togolaise.

Le Togo se prépare donc à relever le défi de l'organisation du 9^e congrès panafricain, avec l'objectif de réunir les différentes voix du panafricanisme et de promouvoir une vision inclusive et constructive pour l'avenir de l'Afrique dans le contexte de la gouvernance mondiale.

Y.R.Nz.

HAÏTI

La terreur des gangs ne laisse pas la communauté internationale en émoi

Le pays devient invivable du fait des troubles infligés par des bandits de grand chemin à la population. Dans ces conditions, plus personne ne comprend la réticence de la communauté caribéenne, des Etats de l'Amérique latine, des pays occidentaux, de la Russie, de la Chine, du Japon, de l'Inde... à prendre la tête d'une force internationale d'intervention pour cette nation gangrenée par des violences. Et cela, en dépit des appels répétés de nombreux observateurs qui militent en vain pour l'envoi d'une telle mission sur place.

Enlèvements, violences sexuelles, trafic d'êtres humains, exécutions extra-judiciaires et enrôlement d'enfants dans les groupes armés, pour ne citer que ces exemples, tel est le sombre tableau dressé par des témoins et les Nations unies au sujet du calvaire quotidien vécu par des citoyens sans défense. Dans pareille circonstance, toute personne ou nation éprise de paix devrait se sentir interpellée: ce qui n'est pas le cas puisque des décideurs internationaux reconnus tels que les chefs d'Etat du monde entier, responsables d'organisations internationales ou hommes d'affaires, continuent de garder un silence coupable.

A travers le territoire national, l'homme est devenu un loup pour l'homme. A ce jour, les Nations unies estiment que plus de 600 personnes ont été tuées pour le seul mois d'avril dans « une nouvelle vague de violence extrême » qui a frappé plusieurs quartiers de Port-au-Prince, la capitale. Et au cours des trois

premiers mois de cette année, sans compter les mois et les années antérieurs, au moins 846 personnes ont déjà été tuées. S'y ajoutent plus de 393 personnes blessées et 395 enlevées au cours de la même période, soit une augmentation de 28% de la violence par rapport au trimestre précédent.

Aux Etats-Unis, les autorités craignent de mettre les Américains en danger pour sauver la vie des Haïtiens, préférant promettre leur soutien à un pays tiers qui prendrait la tête d'une mission d'intervention dans cette sorte de jungle qu'est devenu Haïti. Le Canada, vers qui tous les yeux étaient tournés, semble également juger l'opération trop risquée. En attendant de trouver les pays qui oseraient s'engager en Haïti, les violences subies par la population suscitent tout de même des condamnations à travers le monde. Mais que peuvent valoir ces condamnations s'il n'y pas un engagement militaire des grandes puissances pour conte-

nir les cohortes du mal sur le sol haïtien ?

Des voix s'élèvent certes pour se dire consternées par le fait que des appels en faveur d'une force d'intervention soient restés jusqu'à ce jour sans réponse. « Il y a, en effet, de la réticence de la part de pays qui ont une plus grande capacité pour mener ce type d'opération (...), car il s'agit davantage d'une opération de police », a déclaré, par exemple, le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Antonio Guterres, lors d'un point de presse à Kingston aux côtés du Premier ministre jamaïcain, Andrew Holness.

Le pays suspendu au-dessus du précipice

« J'en appelle avec force à ces pays qui sont en capacité de le faire parce que Haïti n'est pas qu'un problème pour les Haïtiens, c'est un problème pour la région et dans une plus large mesure pour nous tous », a-t-il ajouté.

Le chef de l'ONU répondait, la semaine dernière, aux questions des journalistes sur l'absence supposée d'efforts significatifs de pays comme les Etats-Unis, le Canada, la France, l'Allemagne et autres pour collaborer avec les (quinze) Etats de la Caricom (Communauté caribéenne), dont la Jamaïque est membre et qui est favorable à une intervention chez son voisin haïtien. Il a estimé que « la meilleure manière de dépasser cette réticence (...) est de mettre sur pied un processus politique crédible », allusion faite à l'organisation d'élections législatives et présidentielle en Haïti. Mais les experts avancent qu'il est impossible de tenir ces scrutins dans les conditions actuelles où le Premier ministre, Ariel Henry, nommé seulement 48 heures avant l'assassinat du dernier président, Jovenel Moïse, en juillet 2021, est contesté sur sa légitimité. Le dernier scrutin a eu lieu dans ce pays en 2016.

Dans un rapport trimestriel

rendu public le 9 mai, l'ONU souligne que la violence à Haïti ne devient pas seulement plus extrême et plus fréquente, mais qu'elle s'étend inexorablement à mesure que les gangs cherchent à répandre leur contrôle. Il déplore le fait que des groupes d'autodéfense lancés par certaines personnalités politiques soient à l'origine de lynchages collectifs ayant entraîné la mort d'au moins 75 personnes, dont 66 membres de gangs, au premier trimestre.

Evoquant les tueries qui se poursuivent dans les villes haïtiennes, le Haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, Volker Türk, a dénoncé « un cycle de violence sans fin en Haïti ». « Le pays est suspendu au-dessus du précipice (...). L'anarchie actuelle est une urgence en matière de droits humains qui appelle à une réponse solide », a-t-il plaidé lors d'une intervention devant le Conseil de sécurité.

Nestor N'Gampoula

PRIX DES LEADERS DE LA SANTÉ MONDIALE

Le Dr Jean-Jacques Muyembe-Tamfum lauréat

Jean-Jacques Muyembe-Tamfum et Peter Piot ont été récompensés, le 18 mai, pour leur engagement inlassable en faveur de la santé. La cérémonie s'est déroulée, le 21 mai, lors de la séance d'ouverture de haut niveau de la 76e assemblée mondiale de la santé.

Le Prix des leaders de la santé mondiale a été créé en 2019 par le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus. Les deux lauréats « ont fait preuve d'un engagement inlassable », a indiqué l'OMS qui a salué « leurs contributions exceptionnelles à la promotion de la santé mondiale ». Jean-Jacques Muyembe-Tamfum et Peter Piot, a rappelé l'OMS, sont d'éminents scientifiques et chefs de file en matière de santé publique. Ils ont joué un rôle actif dans la découverte de la maladie à virus Ebola, avant d'accéder à des postes de direction dans le domaine de la santé mondiale. Le prix qui leur est décerné rend hommage à l'ensemble de leurs contributions à la santé publique. Le directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, a déclaré : « Ces personnalités remarquables incarnent un dévouement inlassable, un combat indéfectible, un engagement en faveur de l'équité et un altruisme au service de l'humanité et de la santé humaine. Face aux situations d'urgence, crises sanitaires et conflits multiples d'aujourd'hui, nous constatons que le leadership en santé publique et en sciences est plus important que jamais pour faire avancer la santé mondiale. Nos lauréats incarnent aujourd'hui ce leadership. Leurs histoires et leurs réussites conjuguées montrent à quel point nous avons progressé dans la collaboration aux niveaux mondial, régional et national pour

renforcer la préparation, la réponse et la résilience face aux urgences sanitaires. Ces scientifiques exceptionnels continueront de nous inspirer chaque jour ».

Contributions novatrices

Le Pr Muyembe-Tamfum de la République démocratique du Congo, fait savoir l'OMS, est récompensé pour son innovation, son leadership et ses contributions novatrices à la prise en charge et au traitement des maladies telles que la maladie à virus Ebola. « Il a contribué de façon déterminante à améliorer les résultats en matière de santé en République démocratique du Congo, dans la région africaine et dans le monde entier », fait savoir l'organisation.

Le Pr Muyembe-Tamfum est directeur général de l'Institut national de recherche biomédicale de la République démocratique du Congo à Kinshasa et professeur titulaire de microbiologie à la faculté de médecine de l'université de Kinshasa. Il a été le tout premier président de l'Académie congolaise des sciences et faisait partie, précise l'OMS, de l'équipe qui a découvert le virus Ebola Zaïre lors de la première épidémie enregistrée en 1976, dans la province de l'Équateur. « Plus tard, il a contribué à la conception de l'un des premiers traitements efficaces contre le virus et au déploiement de vaccins expérimentaux contre la maladie à virus Ebola. Il a travaillé sans relâche pour renforcer les moyens scientifiques de la



Le Dr Jean-Jacques Muyembe recevant son prix des mains du directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus/DR République démocratique du Congo, en créant de nombreuses installations de recherche dans le pays, et a joué un rôle clé – aux côtés de l'OMS – dans la lutte contre les maladies infectieuses », poursuit l'OMS.

Riposte à l'épidémie du VIH-sida

Pour sa part, le Pr Peter Piot, de Belgique, est récompensé pour le leadership extraordinaire dont il a fait preuve lors de la riposte à l'épidémie du VIH-sida et à d'autres défis majeurs en matière de santé mondiale. « Il a joué un rôle

primordial dans le lancement de grandes initiatives de santé mondiale, telles que l'Onusida, le Fonds mondial et d'autres encore, qui ont amélioré les résultats en matière de santé dans le monde entier. Sous sa direction, l'Onusida est devenue le principal porte-parole de l'action mondiale contre le sida, et a aussi ouvert la voie à la réforme de l'ONU en réunissant dix organisations différentes des Nations unies », fait savoir l'OMS. En outre, ajoute l'organisation, le Pr Peter Piot a contribué aux premiers stades de la découverte

du virus Ebola et à l'endiguement de la première épidémie connue, en participant à des enquêtes épidémiologiques sur le terrain. « Il a présidé un certain nombre d'initiatives de haut niveau, occupé des fonctions consultatives de haut niveau à plusieurs reprises, notamment dans le contexte de la covid-19, et reçu de nombreux prix », selon l'OMS. Le Pr Peter Piot est conseiller spécial de la présidente de la Commission européenne et professeur de santé mondiale. Il a dirigé la London School of Hygiene & Tropical Medicine.

Patrick Ndungidi

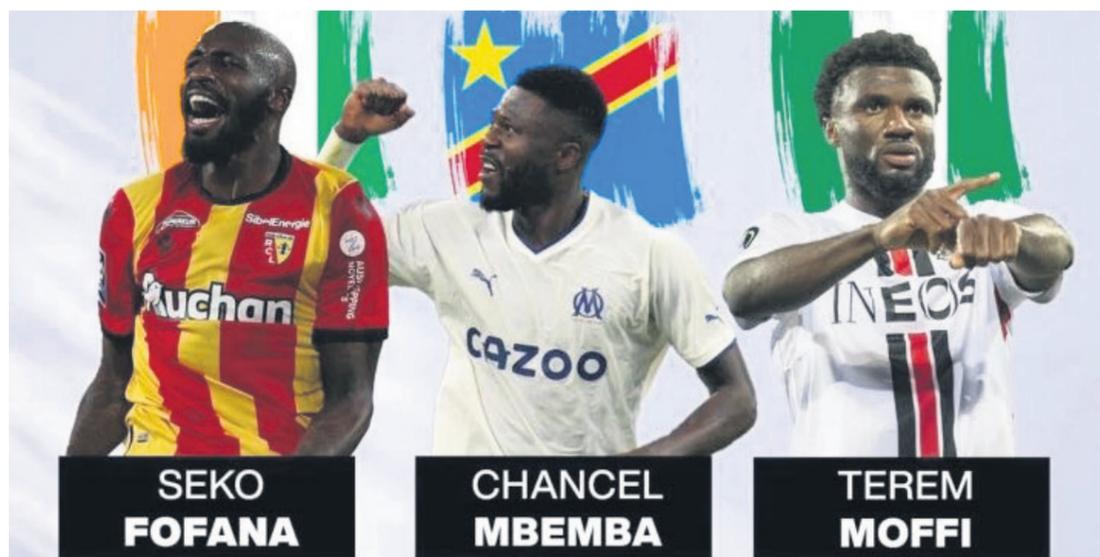
PRIX MARC-VIVIEN-FOÉ 2023

Seko Fofana, Chancel Mbemba et Terem Moffi finalistes

Le défenseur international congolais Chancel Mbemba figure dans la dernière sélection de trois joueurs pour le prix Marc-Vivien-Foé couronnant le meilleur footballeur africain de Ligue 1 pour la saison 2022-2023.

Radio France internationale et France 24 ont rendu publics, le 19 mai, les noms des trois joueurs finalistes du prix Marc-Vivien-Foé 2023, récompensant le meilleur footballeur africain de Ligue 1 de la saison 2022-2023. L'Ivoirien Seko Fofana, le Congolais Chancel Mbemba et le Nigérian Terem Moffi sortent d'une première sélection de onze joueurs. Le nom du vainqueur sera annoncé le 30 mai à 5h30 TU sur les ondes de Radio France internationale et sur les sites internet rfi.fr et france24.com.

Le défenseur international congolais, Chancel Mbemba (28 ans), arrivé libre de tout contrat à Marseille, le 15 juillet 2022, a fait une saison exemplaire, défenseur régulier, accrocheur, technique et même buteur. Il est sans doute le meilleur joueur de l'Olympique de Marseille cette saison, avec le Chilien Alexis Sanchez. Sera-t-il le deuxième Léopard auréolé après



Gaël Kakuta en 2021 ? L'on note qu'aucun défenseur n'a pas remporté ce trophée depuis sa création, en obtenant la majorité des votes du jury. Mbemba sera peut-être le premier.

L'Ivoirien Seko Fofana (27 ans) est tout autant bien placé pour arracher le trophée pour la deuxième fois consécutive, après avoir été sacré l'Africain de la Ligue 1 la saison 2021-2022. Le capitaine et

homme-orchestre du RC Lens, actuel deuxième du championnat et en route pour se qualifier en Ligue des champions d'Europe, a réussi une saison haut de vol. Récupérateur, passeur et buteur, Seko

Fofana est déterminant cette saison avec les Sang et Or. Il a donc les chances de garder le trophée et imiter ainsi son compatriote Gervinho, vainqueur du trophée Marc-Vivien-Foé en 2010 et 2011. Le troisième prétendant s'appelle Terem Moffi. Passé de Lorient à l'OGC Nice en cours de saison, l'international nigérian de 23 ans a, certes, eu besoin d'un temps d'adaptation, mais n'a pas perdu son efficacité devant le but. Moffi a débuté sa carrière professionnelle en Lituanie, avant de passer le grand cap. Ancien avant-centre de Courtrai en Belgique, il a su marquer les esprits en Ligue 1 d'abord à Lorient et ensuite à Nice. S'il remporte le prix Marc-Vivien-Foé, il imitera son compatriote Victor Osimhen, gagnant en 2020 avec Lille et actuellement champion et meilleur buteur d'Italie avec Naples.

Martin Engimo

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° TX-001-DAO/METP.CGMP/2023

TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT LE SECRETARIAT DE LA DEP, ET LES DIRECTIONS RATTACHEES

Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat, exercice 2023, volet investissement, et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de : « **Réhabilitation du bâtiment abritant le secrétariat de la DEP et les directions rattachées** », et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Travaux préparatoires ; Travaux préliminaires ; Gros oeuvres ; Maçonnerie ; Toitures ; Menuiserie ; Faux – plafond ; Electricité ; Plomberie ; Revêtement ; Peinture ; Voirie et réseaux divers.

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appels.

- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **cellule de gestion des marchés publics** du METP, sis, **immeuble ex Voix de la Révolution, face stade Marchand**, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures 30 minutes.
- Le délai d'exécution des travaux est de **sept (07) mois** au plus tôt et **huit (08) mois** au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) F CFA**.
- Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le **09 juin 2023**.
- Les offres seront ouvertes le même jour à **11 heures**, dans la **salle de réunion du CEFA de métiers bâtiment, froid et climatisation**, en présence des représentants des candidats.
- Les offres seront ouvertes le même jour à **11 heures**, dans la **salle de réunion du CEFA de métiers bâtiment, froid et climatisation**, en présence des représentants des candidats.
- Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de **garantie bancaire ou de chèque certifié** d'un montant de **cinq cent mille (500 000) Francs CFA**.
- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 03 MAI 2023

Le Ministre,



Le Ministre Ghislain Thierry MAGUËSSA EBOMÉ

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

AVIS D'APPEL D'OFFRES TX-013-DAO/METP/CGMP/2023

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER INDUSTRIEL AU CETM DE MINDOULI

Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat exercice 2022, volet investissement, et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de : « **Construction d'un atelier industriel au CETM de Mindouli** », et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Travaux préparatoires, travaux préliminaires, terrassements et fondations, maçonnerie, toiture, faux plafond, menuiserie, électricité, aménagement des baies, tableaux et estrade, revêtement, aménagement des abords, plomberie sanitaire et peinture.

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appels.

- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **cellule de gestion des marchés publics** du METP, sis, **immeuble ex Voix de la Révolution, face stade Marchand** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures 30 minutes.
- Le délai d'exécution des travaux est de **sept (07) mois** au plus tôt et **huit (08) mois** au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de **cent-vingt-cinq mille (125 000) francs CFA**.
- Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le **09 juin 2023 à 10 heures précises**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- Les offres seront ouvertes le même jour à **11 heures**, dans la **salle de réunion du CEFA de métiers bâtiment, froid et climatisation**, en présence des représentants des candidats.
- Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de **garantie bancaire ou de chèque certifié** d'un montant de **cinq cents mille (500 000) Francs CFA**.
- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 03 MAI 2023

Le Ministre,



Le Ministre Ghislain Thierry MAGUËSSA EBOMÉ

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

AVIS D'APPEL D'OFFRES TX-012-DAO/METP/CGMP/2023

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER INDUSTRIEL AU CET DE KOMONO

Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat exercice 2023, volet investissement, et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de : « **Construction d'un atelier industriel au CET de Komono** », et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Travaux préparatoires, travaux préliminaires, terrassements et fondations, maçonnerie, toiture, faux plafond, menuiserie, électricité, aménagement des baies, tableaux et estrade, revêtement, aménagement des abords, plomberie sanitaire et assainissement et peinture.

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appels.

- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **cellule de gestion des marchés publics** du METP, sis, **immeuble ex Voix de la Révolution, face stade Marchand** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures 30 minutes.
- Le délai d'exécution des travaux est de **sept (07) mois** au plus tôt et **huit (08) mois** au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de **cent-vingt-cinq mille (125 000) francs CFA**.
- Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le **09 juin 2023 à 10 heures précises**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- Les offres seront ouvertes le même jour à **11 heures**, dans la **salle de réunion du CEFA de métiers bâtiment, froid et climatisation**, en présence des représentants des candidats.
- Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de **garantie bancaire ou de chèque certifié** d'un montant de **cinq cent mille (500 000) Francs CFA**.
- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 03 MAI 2023

Le Ministre,



Le Ministre Ghislain Thierry MAGUËSSA EBOMÉ

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

AVIS D'APPEL D'OFFRES TX-011-DAO/METP/CGMP/2023

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER INDUSTRIEL AU LTI D'OWANDO

Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat exercice 2023, volet investissement, et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de : « **Construction d'un atelier industriel au LTI D'Owando** », et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Travaux préparatoires, travaux préliminaires, terrassements et fondations, maçonnerie, toiture, faux plafond, menuiserie, électricité, aménagement des baies, tableaux et estrade, revêtement, aménagement des abords, plomberie sanitaire et peinture.

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appels.

- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **cellule de gestion des marchés publics** du METP, sis, **immeuble ex Voix de la Révolution, face stade Marchand** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures 30 minutes.
- Le délai d'exécution des travaux est de **sept (07) mois** au plus tôt et **huit (08) mois** au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de **cent-vingt-cinq mille (125 000) francs CFA**.
- Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le **09 juin 2023 à 10 heures précises**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- Les offres seront ouvertes le même jour à **11 heures**, dans la **salle de réunion du CEFA de métiers bâtiment, froid et climatisation**, en présence des représentants des candidats.
- Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de **garantie bancaire ou de chèque certifié** d'un montant de **cinq cent mille (500 000) Francs CFA**.
- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 03 MAI 2023

Le Ministre,



Le Ministre Ghislain Thierry MAGUËSSA EBOMÉ

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Russie, 28e journée, 1re division

Sale semaine pour le FC Oural, privé de finale de Coupe de Russie par Krasnodar (1-2, mercredi) et laminé chez le Krylya Sovetov le 20 mai (0-3). Titulaire en coupe, Emmerson Illoy-Ayyet était absent à Sovetov.

L'équipe basée à Ekaterinbourg ne compte plus que trois points d'avance sur les barrages, à deux matches de la fin de la saison. Attention à ne pas tout perdre....

Russie, 32e journée, 2e division

Vainqueur de Kamaz (1-0), Ufa reste en course pour le maintien. A deux journées de la fin, l'équipe d'Erving Botaka Yobama, absent de la feuille de match, est reléguable à deux points du Kuban Krasnodar, adversaire lors de la dernière journée. Il faut y croire. Roumanie, 9e et dernière journée des play-down, 1re division

Kévin Koumbemba est entré à la 90e+4 min lors de la victoire d'Arges sur Petrolul (3-0). Un succès qui permet à Arges d'arracher la 8e place, synonyme de barrages.

Slovaquie, 10e et dernière journée des play-offs, 1re division

Privé d'un premier titre historique dans le sprint final, le DAC Dunajska Streda termine sa saison par une dernière victoire face au Dukla Banska Bystrica (1-0). Légèrement touché lors de la 9e journée, Yhoan Andzouana était titulaire.

Premier jusqu'à la 7e journée des play-offs, le DAC a été coiffé sur le poteau par le Slovan Bratislava, champion en titre. L'ancien club de Delarge et Pambou se qualifie pour le premier tour préliminaire de la Conférence League. Pas vraiment consolant lorsqu'on a failli marquer l'histoire.

Slovénie, 36e et dernière journée, 1re division

Simon Nsana, remplacé à la 85e min, et Bravo prennent un point à Maribor (1-1). Ils terminent à une peu reluisante 8e place (sur 10).

Suisse, 34e journée, 2e division

Trésor Samba, titulaire, et Bellinzona sont corrigés à Neuchâtel (0-3).

Turquie, 35e journée, 1re division

Sans Durel Avounou, qui a résilié son contrat fin avril (pour retard de salaires), Umraniyespor s'incline à domicile face à Ankaragücü (1-2). Bevic Moussiti Oko est resté sur le banc des remplaçants.

Sans Mark Mampassi, non retenu, Antalyaspor partage les points avec Basaksehir (0-0).

Kosovo, 35e journée, 1re division

Ravvy Ovouka était titulaire lors de la défaite de Drita face à Malisheva (0-1).

Après cinq matches d'absence, Archange Bintsouka faisait son retour dans le groupe de Drenica. La lanterne rouge s'incline 1-5 à Pristina.

Luxembourg, 30e et dernière journée, 1re division

Qualifiés pour la finale de la Coupe du Luxembourg, qui aura lieu le 26 mai face au Marisca Mersch, Differdange et Christoffer Mafoumbi, titulaire, terminent leur saison par une ultime victoire sur la pelouse du Racing Union (1-0). Notons l'absence de Kablan Ngoma, dont le bilan reste de sept buts et deux passes décisives en vingt-huit matches.

Godmer Mabouba, averti à la 77e min, et l'Etzella Ettelbrück s'inclinent 2-3 à Pétange.

Toujours privé d'Herman Moussaki, éloigné des terrains depuis le 12 mars, Dudelange est défait à Esch (2-4).

Au classement, Dudelange perd son titre et se classe 3e. Differdange est 5e et tentera d'embellir sa saison avec une victoire en Coupe. Le Racing est 8e, tandis que l'Etzella, reléguable, rate les barrages pour deux points.

Portugal, 33e et avant-dernière journée, 1re division

Boavista arrache le point du nul à la dernière minute face à Braga (1-1). Gaïus Makouta était titulaire face



Fin de saison délicate pour Marvin Baudry et Laval, reléguables après leur défaite à Bordeaux (FCGB)

à son ancien club, dont il n'a jamais porté le maillot en équipe fanion.

Les Portuans, qui clôtureront leur saison à Chaves sont 9es avec quinze longueurs d'avance sur la zone de relégation et à douze points des places européennes. Le ventre mou, tout mou.

Allemagne, 33e et avant-dernière journée, 1re division

Sans Sylver Ganvoula, absent du groupe, Bochum ne prend qu'un point chez la lanterne rouge, le Herta Berlin (1-1). Quinzième et premier non-reléguable, Bochum devra battre le Bayer Leverkusen lors de l'ultime journée pour sauver sa place dans l'élite.

Allemagne, 37e journée, 3e division
Aurel Loubongo-Mboundou est resté sur le banc lors du revers de Rot Weiss Essen à Hallescher (0-2). Seizième avec six points d'avance sur le premier reléguable, le promu doit remporter qu'un point en deux matches.

Autriche, 28e journée, 2e division
Battu 1-2 à Kapfenberger (1-2), St-Pölten flanche dans le sprint final. L'équipe de Kévin Monzialo, entré à la 67e, est désormais 3e à 3 points du premier à deux journées de la fin. Seul le premier accède en Bundesliga.

Belgique, 4e journée des play-offs Conférence League, 1re division

Le Cercle de Bruges prend un point à La Gantoise (2-2). Sans Senna Miangué, forfait en cette fin de saison.

Bulgarie, 2e journée des play-offs, 1re division

Sans Ryan Bidounga, toujours à l'infirmerie, le CSKA 1948 prend un point chez le Chernomorec (1-1). Troisième à 16 longueurs du CSKA Sofia, le CSKA 1948 conserve six points d'avance sur le 4e.

La troisième place est synonyme de qualification pour les éliminatoires de la Conférence League.

Croatie, 35e et avant-dernière journée, 1re division

Mis sur les bons rails par le but rapide de Merveil Ndockyt dès la 2e minute, Gorica corrige Varazdin 5-2. Et assure son maintien avec 5 longueurs d'avance sur Sibenik, la lanterne rouge.

L'international congolais compile 2 buts et 1 passe décisive cette saison.

Ligue 2, 35e et avant-dernière journée
Laminé à domicile face à Bastia (6-

2), Pau est en ballottage défavorable à l'issue de cette avant-dernière journée. Les promus, qui se déplaceront à Rodez samedi prochain, sont 16e avec 41 points. Victoire impérative pour l'équipe de Mons Bassouamina, auteur du second but palois contre Bastia : à la 78e, il réduit l'écart sur penalty, inscrivant son 6e but de la saison.

Les Girondins de Bordeaux balayent les Tangos lavallois 3-0. Dilane Bakwa a offert le second but de son équipe à Davistashvili (32e), ajoutant ainsi une 8e passe décisive à son compteur personnel (pour 5 buts).

Titulaire sur la droite de la défense centrale lavalloise, Marvin Baudry est éliminé par le crochet du Géorgien sur le second but bordelais. Au marquage de Gergersen au second poteau, l'international congolais est semé par le Norvégien auteur du 3-0 (49e).

Ce match aura été marqué par les deux penalties manqués par le Nigérian Maja : le premier, à la 43e, a été obetnu par Bakwa, en jambes jusqu'à sa sortie à la 69e.

Les Bordelais conservent ainsi seconde place avec 3 points d'avance sur Metz. Un nul sur le terrain d'Anancy sera synonyme de montée pour les Girondins. En revanche, Laval est ne sont plus maîtres de leur destin et une victoire face à Nîmes pourrait ne pas suffire.

Niels Nkounkou, aligné en piston gauche, et Saint-Etienne s'imposent 4-2 face à Quevilly-Rouen. Sans enjeu, ni pression puisque les Verts sont 9e, à 20 points du podium et 9 longueurs de la zone de relégation.

Une zone rouge de laquelle Niort ne peut plus sortir : les Chamois, toujours privés de Bryan Passi, restent derniers après leur nul 2-2 face à Anancy.

L'équipe de Kévin Mouanga, titulaire et moins souverain qu'à son habitude, remonte à la 14e place avec 42 points.

Un nul face à Bordeaux pourrait être suffisant, si Valenciennes (18e avec 39 points) s'incline lundi soir au Havre en match décalé.

Sans Warren Tchimbembe, absent de la feuille de match, Guingamp partage les points avec Metz (1-1).

Camille Delourme



Merveil Ndockyt, buteur, et Gorica sauvent leur place au sein de l'élite croate (DR)

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

AVIS D'APPEL D'OFFRES TX-014-DAO/METP/CGMP/2023

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER INDUSTRIEL AU CETM DE DOLISIE

1. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat exercice 2022, volet investissement, et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de : « **Construction d'un atelier industriel au CETM de Dolisie** », et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Travaux préparatoires, travaux préliminaires, terrassements et fondations, maçonnerie, toiture, faux plafond, menuiserie, électricité, aménagement des baies, tableaux et estrade, revêtement, aménagement des abords, plomberie sanitaire et peinture.

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appels.

2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **cellule de gestion des marchés publics** du METP, sis, **immeuble ex Voix de la Révolution, face stade Marchand** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures 30 minutes.
3. Le délai d'exécution des travaux est de **sept (07) mois** au plus tôt et **huit (08) mois** au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de **cent-vingt-cinq mille (125 000) francs CFA**.
5. Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le **09 juin 2023 à 10 heures précises**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
6. Les offres seront ouvertes le même jour à **11 heures, dans la salle de réunion du CEFA de métiers bâtiment, froid et climatisation**, en présence des représentants des candidats.
7. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de **garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant de cinq cent mille (500 000) Francs CFA**.
8. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 23 MAI 2023

Le Ministre,



Ghislain Thierry MAGUËSSA EBOMÉ

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

AVIS SPECIFIQUE D'APPEL D'OFFRES N° TX-003/ METP/CGMP/2023

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CEFA A MADINGO-KAYES

1. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat, exercice 2023, volet investissement, et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de : « **Construction d'un CEFA à Madingo-Kayes** », et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Bâtiment de trois salles de classe ;
- bloc sanitaire,
- bloc administratif,
- bâtiment d'atelier et bache à eau

2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **cellule de gestion des marchés publics** du METP, sis, **immeuble ex Voix de la Révolution, face stade Marchand**, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures 30 minutes.
3. Le délai d'exécution des travaux est de **huit (08) mois** au plus tôt et **dix (10) mois** au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA**.
- 6- Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le **09 juin 2023 à 10 heures précises**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- 7- Les offres seront ouvertes le même jour à **11 heures**, en présence des représentants des candidats.
- 8- Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant de **Cinq cent mille (500 000) Francs CFA**.
- 9- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 23 MAI 2023

Le Ministre,



Ghislain Thierry MAGUËSSA EBOMÉ

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

AVIS SPECIFIQUE D'APPEL D'OFFRES N° TX-002/ METP/CGMP/2023

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CEFA A ENYELLE

1. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat, exercice 2023, volet investissement, et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de : « **Construction d'un CEFA à Enyelle** », et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Bâtiment de trois salles de classe ;
- bloc sanitaire ;
- bloc administratif ;
- bâtiment d'atelier et bache eau

2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **cellule de gestion des marchés publics** du METP, sis, **immeuble ex Voix de la Révolution, face stade Marchand**, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures 30 minutes.
3. Le délai d'exécution des travaux est de **huit (08) mois** au plus tôt et **dix (10) mois** au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA**.
- 6- Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le **09 juin 2023 à 10 heures précises**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- 7- Les offres seront ouvertes le même jour à **11 heures**, en présence des représentants des candidats.
- 8- Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant de **Cinq cent mille (500 000) Francs CFA**.
- 9- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 15 MAI 2023

Le Ministre,



Ghislain Thierry MAGUËSSA EBOMÉ

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

Avis d'appel d'offres N° Fr 001/METP/CGMP/2023.

Equipement du Cabinet, de la Direction des Etudes et de la Planification et de la Cellule de Gestion des Marchés Publics

1. Dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2023, volet investissement, le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) a bénéficié d'une allocation et entend utiliser une partie de ces fonds pour l'**équipement du Cabinet, de la DEP et de la CGMP**.
2. Le METP sollicite, pour cela, des offres sous pli fermé de la part des candidats répondant aux qualifications requises pour les équipements suivants :
 - Matériel informatique,
 - Matériel technique.
3. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Cellule de gestion des marchés publics du METP**, sis, **immeuble ex voix de la révolution en face du stade Marchand**, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus du **lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures**.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable d'un montant **Cent vingt-cinq mille (125.000) Francs CFA**.
6. Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le **09 juin 2023 à 10 heures précises**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le même jour à **11 heures, dans la salle de réunion du CEFA de métiers bâtiment, froid et climatisation**, en présence des représentants des candidats.
7. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant équivalent à **Cinq cent mille (500.000) de F CFA**.
8. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 15 MAI 2023

Le Ministre,



Ghislain Thierry MAGUËSSA EBOMÉ

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

National 1, 33e et avant-dernière journée

Dunkerque et Alain Ipiélé, remplacé à la 82e, se rapprochent d'une montée historique en Ligue 2 : vainqueurs d'Orléans 3-1, les Nordistes sont co-leaders du championnat avec Concarneau, avec deux points d'avance sur le Red Star et Martigues, 3e et 4e. Il leur faut désormais gagner au Mans lors de l'ultime round.

Fred Dembi et le Red Star restent en embuscade après leur précieuse victoire à Châteauroux (1-0). L'international congolais, titulaire à la récupération, a joué toute la rencontre. Steevy Mazikou, lui, est resté sur le banc de la Berrichonne. Le Paris 13 chute à Cholet (0-1). Avec Randi Goteni et Jason Kaloukadilandi titulaires en défense.

Sans pression car déjà condamné à la descente, Le Puy l'emporte à Nancy (1-2). Un deuxième succès consécutif, pour l'équipe de Yanniss Mbemba, titulaire en défense.

Sans Alan Dzabana ni Jason Ngouabi, absents, Bastia-Borgo freine Martigues (3-0).

Sans Brayann Pereira, appelé en sélection française des moins de 20 ans pour le Mondial de la catégorie, Bourg-Péronnas s'incline à Concarneau (2-3).

Les Bressans, 14e et reléguables avec 39 points, devront battre Nancy, 13e avec 40 points, lors de la dernière journée, tout en misant sur un faux-pas de Châteauroux, 12e et premier non-reléguable avec 41 points. Steevy Mazikou et ses coéquipiers se déplaceront chez le Paris 13, déjà relégué (17e avec 31 points).

Le Puy, 16e avec 34 points, recevra la lanterne rouge, Bastia-Borgo. En haut de tableau, le Red Star accueille le Stade Briochin, tout en supportant Le Mans,



Tchibota père et fils exhibent le trophée de champion d'Israël. DR aléatoire laisse Penrice doubler la mise (59e min).

Orléans et Versailles, adversaires de Dunkerque, Concarneau et Martigues. Quel suspense !!!!

Ecosse, 3e journée des play-down, 1re division

Après trois revers consécutifs, Livingston renoue avec la victoire aux dépens de Dundee United (2-1). Si Dylan Bahamboula était absent de la feuille de match, Loïck Ayina était titulaire en défense centrale et sa responsabilité est engagée sur les deux buts adverses : une mésentente avec son gardien profite à Anderson à la 11e min, puis son placement

Le natif de Brazzaville a des qualités, à l'image de ce tackle glissé en fin de rencontre, mais doit impérativement progresser dans sa lecture du jeu et sa concentration. C'est pour cette raison qu'Huddersfield a prêté le défenseur de 20 ans cette saison.

Géorgie, 15e journée, 1re division Dila Gori et Romaric Etou, fidèle au poste en défense centrale, s'imposent 2-1 à Samtredia. Score fleuve entre le Dinamo Tbilissi et Shukura (4-4). Titulaire en défense, Francis Nzaba a été remplacé à la pause alors que les

visiteurs menaient 2-3.

Au classement, le Dinamo est 4e avec 28 points, suivi de Dila Gori, 5e avec 27 points. Israël, 10e et dernière journée des play-offs, 1re division

Le Maccabi Haifa fête son titre de champion par un festival offensif face à l'Hapoel Jérusalem (5-0). Absent de la feuille de match, Mavis Tchibota a tout de même participé aux célébrations avec sa famille, dont son père Pierre Tchibota dit Ziguinchor, venu pour l'occasion.

Le Maccabi conserve son titre pour la troisième année consécutive, portant son palmarès à quinze titres nationaux. Pour l'international congolais, c'est un trophée supplémentaire après la Coupe d'Israël 2019 (Bnei Yehuda), les championnats de Bulgarie 2020 et 2021 et donc les championnats d'Israël 2022 et 2023.

Peu utilisé cette saison (trente-trois apparitions, neuf titularisations, un but et deux passes décisives toutes compétitions confondues), il est lié au Maccabi jusqu'en juin 2024.

Italie, 38e et dernière journée, 2e division

Déjà qualifié, Cagliari termine par une victoire à Cosenza (1-0), sans Antoine Makoumbou, laissé au repos sur le banc en vue des play-offs.

Gabriel Charpentier n'est pas entré en jeu lors du succès de Parme sur Venise (2-1). Le club d'Emilie-Romagne était déjà assuré de disputer les play-offs.

Dos au mur, la Reggina fait l'essentiel face à Ascoli (1-0) et arrache la septième place, synonyme de qualification pour le tour final. Sélectionné avec l'équipe de France U20, Warren Bondo participe au Mondial de la catégorie, en Argentine, comme Brayann Pereira.

Camille Delourme

NÉCROLOGIE



Le Directeur de l'administration et des ressources humaines porte à la connaissance de l'ensemble du personnel de la Présidence de la République que les obsèques de Monsieur BOBOT Edmond Pascal décédé le dimanche 07 mai 2023 au CHU de Brazzaville auront lieu le vendredi 26 mai 2023 au cimetière du centre-ville selon le programme ci-après
09h00 levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville
10h exposition et recueillement à la salle VIP de la morgue; les autorités, la famille les amis et les connaissances
10h45 départ pour le sénat
11h00 départ pour la fédération PCT Mpila
12h00 départ pour l'église saint Anne de pototo
14h00 départ pour les cimetières du centre-ville
16h00 Retour du cimetière et fin de la cérémonie.



Les enfants Addhas et Soumbo Yemoude ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissance le décès de leur sœur Marguerite Edith Soumbo Yemoude alias Maguy survenu le jeudi 4 mai 2023.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au croisement de la rue CFCO avenue Mfoa.

Le programme de l'inhumation se présente comme suit :

Mercredi 24 mai 2023

9h00 : levée de corps à la morgue municipale du CHU

10h00 : recueillement au domicile familial ;

11h00 : départ pour la Basilique Sainte-Anne ;

12h00 : départ pour le cimetière Bouka Kintélé ;

16h00 : fin de la cérémonie.

Léa Milandou Nzoumba, Banzouzi Samba, Jeanne Samba, Christine Niloubakoudi, Arsène Samba, Marthe Yengo ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur mère, tante et grand-mère Pélagie Bakouetela, survenu le 13 mai 2023 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à Madibou, au quartier Kibina.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Samedi 27 mai 2023 :

Levée de corps et inhumation Samba Alphonse.



DÉPARTEMENT DE LIKOUALA

La commune d'Impfondo et ses environs électrifiés

Mis en service le 22 mai par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, le premier module de la centrale thermique d'Impfondo de 3,4 MW permettra aux habitants du chef-lieu du département de la Likouala et ses environs d'accéder à l'électricité.

C'est devant la population des différents quartiers de la commune d'Impfondo et des districts de la Likouala que le chef de l'Etat a inauguré l'infrastructure tant attendue. La construction de la centrale thermique fait partie du premier lot du projet d'érection de la centrale hybride d'Impfondo dont la première pierre avait été posée, le 2 mars 2021, par le président de la République, pour un montant global de 18 494 589 921 FCFA. L'objectif étant de produire et de fournir l'électricité pérenne sur la base de l'énergie renouvelable de type solaire ; assurer la production en secours et d'appoint par une centrale thermique ; réaliser le réseau d'évacuation d'énergie ; augmenter le taux d'accès à l'électricité par la densification du réseau de distribution ; renforcer le réseau basse tension.

En effet, la partie thermique du projet, érigée sur un terrain d'un hectare, abrite, entre autres, un bâtiment central équipé ; deux groupes électrogènes de 2 MVA chacun ; deux cuves journalières de 4 500 litres chacune ; un système d'air de démarrage. Le tout pour fournir, dans un premier temps, l'électricité quatre heures par jour. Le réseau n'étant pas encore en mesure de recevoir la capacité de l'électricité produite, le gouvernement entend passer de quatre heures de fourniture à douze heures par jour dans un proche avenir.

Présentant les caractéristiques techniques de l'ouvrage, le délégué général aux Grands travaux, Oscar Otoka, a rappelé que le projet structuré en deux phases comprend



quatre lots dont le premier consistait en la construction de la centrale thermique de 2 x 1700 KW et le deuxième en la réhabilitation et le renforcement du réseau moyenne tension. Chiffré à 2 902 295 158 FCFA, le lot relatif à la construction de la centrale thermique a été réalisé à 100% par l'entreprise Procob, tout comme la construction des lignes d'évacuation et d'extension du réseau de distribution 20/0.4kV pour un montant de 1 571 676 917 FCFA.

La deuxième phase concerne, quant à elle, les études et la construction de la centrale solaire dont le coût est estimé à 13 779 562 116 FCFA pour une durée de quinze mois d'exécution après réception des commandes,

alors que le quatrième lot porte sur la réhabilitation et la densification du réseau basse tension et éclairage public par la société Energie électrique du Congo. « L'exécution de ce lot 3, dans la deuxième phase, permettra d'atteindre les objectifs assignés au projet, à savoir la construction de la centrale solaire et la garantie d'une amélioration significative de l'alimentation électrique de la ville d'Impfondo », a indiqué Oscar Otoka, précisant que le démarrage des travaux du quatrième lot permettra à l'ensemble de la population de la ville d'Impfondo de bénéficier des meilleures conditions d'alimentation électrique.

Le chef de l'Etat visitant les installations DR

Fournir l'électricité à moindre coût

Déclinant le schéma d'électrification de la Likouala, le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, Emile Ouoso, a souligné que la mise en service du premier maillon de l'électrification de ce département, matérialisée par cette centrale thermique, sera bientôt complétée par une centrale solaire photovoltaïque. « Au-delà de ce premier maillon, la vision du président de la République est d'apporter, dans le cadre de l'interconnexion au réseau national, l'électricité à toutes les villes et localités du Congo : la Likouala ne saurait se placer en marge », a-t-il déclaré.

Il a également annoncé que son mi-

nistère travaille déjà à développer l'hydroélectricité, à partir des sites potentiels identifiés dans le département de la Likouala pour alimenter certaines de ses localités. A titre d'exemple, il a cité le site à développer sur la rivière Ibenga qui produira 18 MW pour desservir les localités du Nord de la Likouala et celui à développer sur la rivière Motaba qui produira 24 MW pour électrifier les localités du Sud de ce département.

« Les coûts de construction de ces ouvrages seront régulièrement inscrits dans tous les prochains budgets de l'Etat. Malgré les progrès notoires enregistrés, nous sommes conscients des enjeux et des efforts inlassables à consentir pour relever les nombreux défis du développement du secteur de l'électricité dans notre pays », a conclu Emile Ouoso.

Le président du conseil municipal, maire d'Impfondo, Alain Moka, a traduit, de son côté, la gratitude des bénéficiaires. « L'inauguration du premier module de la centrale thermique d'Impfondo est la matérialisation du projet de développement qui va substantiellement améliorer le taux d'accès de la population à l'énergie électrique stable, durable et peu polluante que nous souhaitons vivement à moindre coût. L'objectif principal visé étant d'offrir à la population les conditions d'un bien-être réel et concourir au développement économique et social de la cité », a-t-il déclaré.

Parfait Wilfried Douniama

CHAMPIONNAT NATIONAL DIRECT LIGUE 1

AS Otohô consacrée pour la sixième fois

C'est désormais officiel. L'Association sportive Otohô a été consacrée, le week-end, championne du Congo pour la sixième fois consécutive. Un record.

L'AS Otohô a conservé son titre en battant la Jeunesse sportive de Talangai (JST), 3-1, en match comptant pour la 24e journée du championnat national. Avec cinquante-huit points à deux journées de la fin de l'exercice, cette équipe ne peut plus être rattrapée ni devancée. Elle représentera le Congo à la prochaine Ligue africaine des champions avec l'ambition de faire mieux que lors de ses dernières sorties. Au cours de cette saison, le représentant congolais a été éliminé dès le premier tour par le club sud africain, Cape Towns City FC. L'AS Otohô devrait aussi se concentrer pour gagner le seul trophée national qui lui manque : la Coupe du Congo.

La bataille pour la deuxième place a été remportée par les Diables noirs (cinquante points). Les Diablotins ont dominé l'Interclub, 2-0, grâce au penalty transformé par Domi Jaurès Massoumou et une réalisation de Dorcas Akanapio en toute fin de match. Cette victoire

enterre tous les espoirs de l'Etoile du Congo (quarante-et-un points) à revenir à sa hauteur. Les Stelliens ont dominé le FC Kondzo, 3-1, des buts inscrits respectivement par Josna Loulendo, Yannick Linouaka et Mambela Nthyi. La réduction du score par Crist Baze Ibata n'a pas suffi au FC Kondzo.

Cette position donne aux Diablotins le privilège de disputer, comme la saison qui vient de s'achever, la C2. Ils ont pour la première fois de leur histoire disputé la phase de poules, terminant à la troisième place. Cette fois-ci, ils seront tentés par le défi de se qualifier pour les quarts de finale. La JST occupe la quatrième place avec trente-huit points devant l'AC Léopards (trente-six points). Les fauves du Niari ont fait jeu égal d'un but partout à Pointe-Noire devant V Club Mokanda. Le FC Kondzo et l'Interclub ayant le même nombre de points que le club de Dolisie.

La lutte s'annonce par contre âpre.



Vainqueurs d'Interclub, les Diables noirs seront africains la saison prochaine/Adiac

Pour cette dernière ligne droite, le Club athlétique renaissance aiglons s'offre un peu d'air en dominant Bana Nouvelle génération 2-1. Les Aiglons se classent désormais dixième avec 25 points, devançant de trois unités le FC Nathalys écrasé par Patronage Sainte-Anne, 4-0.

Patronage compte vingt points et se trouve actuellement barragiste. Vainqueur de l'AS Cheminots, 2-1, la Jeunesse unie de Kintélé a gagné une place au classement. Elle se classe à la onzième place avec vingt-quatre points. L'AS Cheminots est la lanterne rouge avec

dix-sept points. Les deux dernières journées s'annoncent décisives pour le maintien du Cara, de l'AS JUK, du FC Nathalys, de Patronage et de l'AS Cheminots, le seul enjeu qui reste dans ce championnat 2022-2023.

James Golden Eloué